86-01924/

TABLE DES MATIÈRES

Lettre du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au président de l'Assemblée nationale ____ 1

Lettre du président de SOQUIA au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ____ 2

Conseil d'administration et direction ____ 3

Organigramme corporatif de SOQUIA ____ 4

Faits saillants des cinq dernières années ____ 5

Rapport du président ____ 6

Filiales ____ 10

Rapport du Vérificateur général ____ 15

États financiers 1984-1985 ____ 16

Dépôt légal —
Bibliothèque nationale du Québec

Monsieur Richard Guay
Président
Assemblée nationale du Québec
Québec, (Québec)

Monsieur le président,

Conformément à la Loi de SOQUIA, je dépose aujourd'hui devant l'Assemblée nationale du Québec le rapport d'activités de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1985.

Veuillez agréer, monsieur le président, mes salutations les meilleures.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

JEAN GARON

Monsieur Jean Garon, ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200-A, Chemin Sainte-Foy
Québec, (Québec)

Monsieur le ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la Loi créant la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Lois refondues du Québec c. S-21), j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport public d'activités de Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1985.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,

André Marier

ANDRÉ MARIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	**ANDRÉ MARIER** Président de SOQUIA, Président et directeur général de Raffinerie de sucre du Québec
Vice-président	**TERRENCE GRIFFIN** Directeur général de SOQUIA
Administrateur	**LÉO-JACQUES MARQUIS** Producteur agricole et conseiller en administration
Administrateur	**JACQUES OUELLET** Président de Morneau & Thibodeau Inc.
Administrateur	**PIERRE R. TELLIER** Président directeur général de Société québécoise des pêches
Administrateur	**ROBERT VACHON** Président du conseil d'administration Le Groupe Christie Ltée

DIRECTION

Président	**ANDRÉ MARIER**
Vice-président et directeur général	**TERRENCE GRIFFIN**
Directeur général adjoint	**MICHEL R. SAINT-PIERRE**
Directeur Finances et administration	**ANDRÉ CLOUTIER**

ORGANIGRAMME CORPORATIF DE SOQUIA

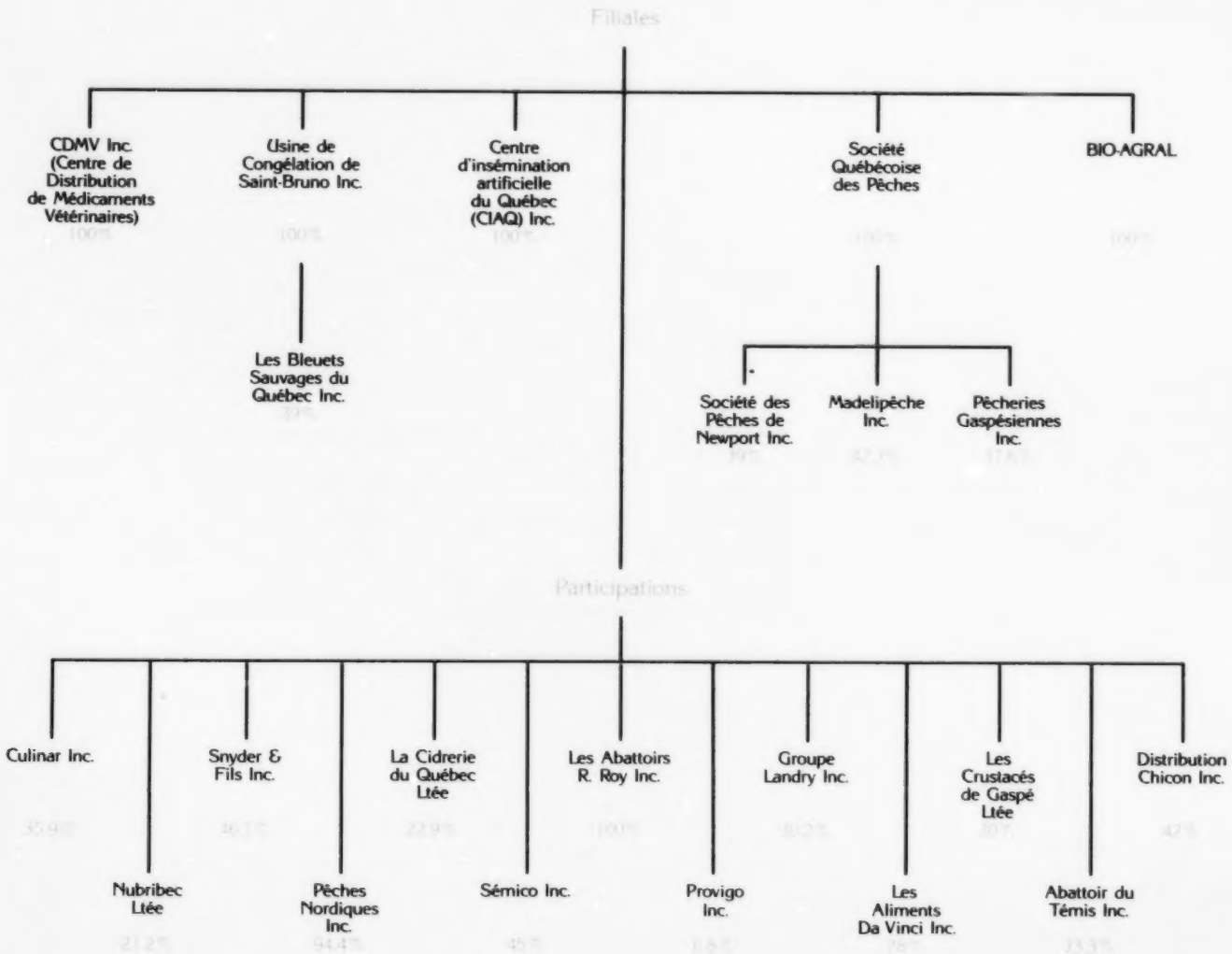

FAITS SAILLANTS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

PARTICIPATIONS MINORITAIRES					
Revenus de placements	3 112	3 928	3 234	3 274	**5 454**
Bénéfice avant provision pour pertes	2 618	2 696	2 064	1 900	**4 025**
Provision pour pertes	2 780	3 685	11 515	2 691	**4 743**
Acquisitions de placements en cours d'années[1]	7 300	7 462	8 995	8 628	**8 357**
Valeur des placements au 31 mars[2]	30 104	33 256	31 272	37 402	**38 469**
FILIALES					
— C.D.M.V. Inc.					
ventes biens et services	12 181	14 052	16 334	20 711	**24 601**
bénéfice net	484	47	313	653	**949**
— Usine de congélation de Saint-Bruno Inc.					
ventes biens et services	687	1 105	1 008	875	**901**
bénéfice (déficit) net	(22)	9	257	153	**137**
— C.I.A.Q. Inc.					
ventes biens et services	—	3 362[3]	5 953	6 691	**8 520**
bénéfice net	—	303	108	169	**1 748**
— Société québécoise des pêches					
ventes biens et services	—	—	—	1	**228**
bénéfice net (perte nette)	—	—	—	(124)	**(163)**
— Bio-Agral					
ventes biens et services	—	—	—	—	**—**
bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	**(200)**
Valeur des filiales au 31 mars[4]	4 020	10 175	10 654	11 597	**16 822**
ÉTATS CONSOLIDÉS					
Bénéfice (déficit) net	299	(757)	(8 773)	59	**1 753**
Valeur des placements au 31 mars	34 124	43 431	42 026	48 999	**55 291**
Avoir de l'actionnaire	39 897	45 164	41 391	47 850	**55 004**

(1) Regroupe l'ensemble des placements effectués sous forme de capital-actions ordinaires et privilégiées, les prêts et les débentures.
(2) À la valeur d'acquisition, déduction faite de la provision pour pertes sur placements.
(3) Exercice financier de huit (8) mois seulement.
(4) À la valeur de consolidation, c'est-à-dire, le surplus d'apport et la valeur des actifs cédés à titre gratuit par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, redressée des bénéfices accumulés.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

SOQUIA est une Société d'État du Gouvernement du Québec dont le mandat est de contribuer au développement des secteurs de l'agro-alimentation et des pêches maritimes du Québec.

Ce mandat, la Société l'exerce principalement en s'associant à des entreprises chefs de file afin de soutenir leur croissance et d'accentuer leurs effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie québécoise. Son action ne se limite pas à fournir des capitaux car SOQUIA s'implique dans la gestion des entreprises associées.

Avec ses cinq filiales à propriété exclusive et une quinzaine de participations minoritaires dans les entreprises dynamiques, SOQUIA est devenue un groupe dont les ramifications touchent une large part du secteur agro-alimentaire québécois ainsi que celui des pêches maritimes.

FAITS SAILLANTS

Pour les entreprises associées à SOQUIA, le dernier exercice financier en fut un de consolidation si l'on considère que l'effort a surtout porté vers une optimisation de la productivité et des rendements sans augmentation sensible des capacités de production. Pour cette raison, la Société a dû intensifier son rôle d'appui auprès des entreprises associées, offrant à celles-ci un encadrement financier, administratif et parfois technique. Dans l'ensemble, les résultats de cette politique furent heureux car, aidées par une conjoncture économique favorable, ces entreprises ont réalisé des performances financières très supérieures à celles des exercices précédents.

La Société a également bénéficié de cette situation car elle termine l'exercice financier 1984-1985 avec un bénéfice net consolidé de 1 753 000 $, ce qui constitue son meilleur résultat depuis sa fondation. Au cours de cette période, elle a consacré 8,4$ millions au développement des entreprises des secteurs de l'agro-alimentation et des pêches.

SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Dans le domaine agro-alimentaire, l'intervention la plus marquante a permis de conserver au Québec le contrôle de Groupe Landry Inc., le plus important distributeur québécois au marché institutionnel. Cette intervention marque l'intérêt que la Société accorde au domaine de la distribution alimentaire en raison, entre autres, du rôle prépondérant qu'elle peut jouer dans le développement des activités de production et de transformation. C'est dans le domaine institutionnel, soit celui des hôpitaux, restaurants et institutions publiques, que cette incidence est la plus grande car le marketing de marque conserve toute son importance, les critères de choix du segment institutionnel sont essentiellement liés à la qualité, au prix et au service. Pour bon nombre d'entreprises québécoises de transformation, surtout des PME, le marché institutionnel est devenu l'alternative au marché de la distribution au détail qui leur échappe de plus en plus. La mise de fonds de SOQUIA dans Groupe Landry Inc. fut de 1 625 000$ pour une participation de 30,2%.

De plus, SOQUIA a engagé une somme de 500 000$ dans le développement de Snyder & Fils Inc. avec laquelle elle est associée depuis 1980, haussant ainsi sa part relative de 33,3% à 46,7%. Cette contribution à un projet d'expansion dont le coût total est estimé à 3 000 000$, permettra à Snyder & Fils Inc. de plus que doubler sa production de légumes surgelés tout en diversifiant celle-ci par l'addition d'une gamme de produits dont la demande est croissante. En effet, cette entreprise qui a jusqu'ici concentré sa production sur les légumes traditionnels (maïs, haricots, pois et carottes) ajoutera graduellement la surgélation de choux-fleurs, brocolis, choux de Bruxelles et épinards. Snyder & Fils Inc. se hissera ainsi au premier rang des utilisateurs québécois de légumes de transformation et exploitera désormais l'usine la plus importante du genre au Canada, si l'on fait exception de celles produisant des pommes de terre frites congelées. Sa production est écoulée surtout dans le réseau institutionnel aussi bien au Québec qu'à l'extérieur sur le continent nord-américain.

SECTEUR DES PÊCHES

Comme au cours de l'exercice précédent, SOQUIA, directement ou par l'intermédiaire de sa filiale Société québécoise des pêches, a joué en 1984-1985 un rôle majeur dans le développement des pêches maritimes québécoises, dans le cadre du plan de développement de cette industrie mis de l'avant par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

SOQUIA s'est d'abord appliquée à restructurer financièrement et à regrouper les deux entreprises associées, Pêcheries P.F. Kosmos Canada Ltée et Société québécoise des Pêches Nordiques Inc., qui exploitent les crevettiers-usines M/V LUMAAQ et M/V KRISTINA LOGOS. Une somme de 3,6$ millions a été consacrée à cette opération qui a en outre comporté la remise en état et la modernisation de ces deux chalutiers qui sont les plus importants bateaux de la flotte de pêche québécoise. Ceux-ci sont aujourd'hui possédés et exploités par Pêches Nordiques Inc. dans laquelle SOQUIA possède une participation de 94,4%, le solde étant détenu par Fruits de Mer de l'Est du Québec, une entreprise de Matane.

Société québécoise des pêches a, pour sa part, joué un rôle prépondérant dans la mise en place d'une usine moderne de transformation du poisson à Newport en Gaspésie. Sa participation de 2$ millions lui permet de détenir 42,3% du capital-actions de Société des pêches de Newport Inc.

FILIALES

En général, les filiales de SOQUIA ont réalisé des performances remarquables au cours du dernier exercice, poursuivant ainsi la croissance qui les caractérise depuis quelques années déjà. Ceci est particulièrement vrai pour **C.D.M.V. Inc.** (Centre de Distribution de Médicaments Vétérinaires) et pour le **Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.,** toutes deux sises à Saint-Hyacinthe.

C.D.M.V. Inc. a, en effet, réalisé des ventes de 24,6$ millions en hausse de 18,8% et un bénéfice net de 949 000$, soit une augmentation de 45% sur l'exercice précédent. Cette excellente performance est le résultat des efforts de réorganisation administrative et de développement des marchés qu'a consenti cette filiale au cours des dernières années. Au chapitre des bénéfices, l'augmentation a été encore plus spectaculaire au Centre d'insémination artificielle du Québec Inc. car, avec des ventes de 8,5$ millions (en hausse de 27,3%), cette filiale a réalisé un bénéfice net de 1 748 000$ en regard de 168 000$ l'année dernière. Outre le fait que la conjoncture a généralement été favorable pour cette entreprise aussi bien au Québec qu'à l'extérieur, cette excellente performance est attribuable à l'amélioration constante du potentiel génétique de ce centre d'insémination bovine de renommée mondiale.

Pour sa part, Usine de Congélation de Saint-Bruno Inc. s'est impliquée, au cours de l'année, dans le développement des bleuetières aménagées en association avec des industriels de la région du Lac Saint-Jean. Cette intégration vise à augmenter le volume et la qualité de la production locale tout en atténuant les variations saisonnières de manière à pouvoir desservir des entreprises qui font une grande consommation de bleuets.

Enfin, les deux filiales de développement, Société québécoise des pêches et Bio-Agral en étaient à leur première année d'activité. Alors que BIO-AGRAL a surtout concentré ses efforts vers la prise de connaissance de son champ d'intervention, la Société québécoise des pêches prenait charge, dès le début, de certains dossiers de sa société mère dans le domaine des pêches.

SITUATION ET PERSPECTIVES

L'industrie agro-alimentaire constitue le secteur industriel le plus important au Québec avec un chiffre d'affaires estimé en 1984 à 10$ milliards sur la base de la valeur des ventes dans les magasins d'alimentation (8,1$ milliards) et dans le secteur institutionnel (2,5$ milliards).

Après avoir en général bien traversé la période de récession du début des années 80, l'industrie agro-alimentaire semble amorcer un nouveau cycle expansionniste puisque la valeur des investissements de production, estimée à 334$ millions au cours du dernier exercice, était en hausse de 28% par rapport à l'année précédente.

Ces données témoignent de la vigueur du secteur industriel dans lequel évolue SOQUIA.

Sur le plan des entreprises, ce dynamisme s'est manifesté par la formation ou le développement d'entreprises chefs de file qui imposent de plus en plus leur présence dans chacun des sous-secteurs de l'industrie. Cette évolution, qui s'est effectuée parallèlement au regroupement constaté dans le secteur de la distribution alimentaire, a en effet vu naître ou s'épanouir des entreprises coopératives ou privées qui dominent chacun des sous-secteurs. Des exemples sont: Agropur, Agrinove et Delisle dans l'industrie laitière, Avico et Bexel dans l'industrie de la volaille, La Coopérative Fédérée et Olympia dans l'industrie porcine, David Lord et Snyder dans la transformation des légumes et Culinar qui, par ses filiales et divisions, fait sentir sa présence dans plusieurs sous-secteurs.

Au cours des prochaines années, SOQUIA compte poursuivre son travail auprès d'entreprises dynamiques afin qu'elles dégagent dans leurs activités un maximum de retombées économiques. La Société poursuivra également sa recherche d'entreprises qui ont le potentiel pour devenir de nouveaux chefs de file. Dans sa démarche, SOQUIA entend privilégier les produits dont la production québécoise est encore déficitaire, les activités à plus forte valeur ajoutée ainsi que le développement des exportations, et ce, aussi bien pour ses entreprises associées que ses filiales en propriété exclusive.

Dans le secteur des pêches, en accord avec la grande priorité du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les efforts porteront sur le développement de l'énorme potentiel de pêches de la Basse Côte-Nord.

Au nom du Conseil d'Administration

Le Président

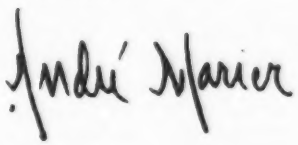

André Marier

FILIALES

C.D.M.V. INC.

CDMV

Le centre de distribution de médicaments vétérinaires situé à Saint-Hyacinthe, a poursuivi au cours de 1984-1985 le rythme de croissance qui est sien depuis plusieurs années. Ses ventes ont atteint 24,6$ millions, soit une augmentation de l'ordre de 19% sur l'exercice précédent, et son bénéfice net 949 000$, en hausse de 45%. Le maintien d'un tel rythme de croissance est surtout attribuable aux efforts déployés pour desservir toujours mieux aussi bien sa clientèle québécoise que celles des autres provinces canadiennes, notamment l'Ontario et Les Prairies où elle a enregistré des gains de 47% et 79%. Cette entreprise, qui avait été mise sur pied en 1972 pour desservir les vétérinaires inscrits au programme d'Assurance Santé Animale Contributoire (ASAC) du Gouvernement du Québec, a depuis largement débordé ce marché captif qui représentait néanmoins 51,5% de ses revenus totaux en 1984-1985. Par la gamme étendue des produits qu'elle offre et par son service de premier ordre, C.D.M.V. Inc. est devenue, avec les années, le fournisseur de l'ensemble des praticiens vétérinaires du Québec et d'une clientèle croissante à l'extérieur.

Afin de faire face adéquatement à la croissance prévue pour les prochaines années, C.D.M.V. Inc. a fait l'acquisition de la bâtisse qu'elle louait depuis dix ans et entrepris un programme d'agrandissement et de réorganisation interne dont les coûts prévus sont de 550 000$. Cet agrandissement était devenu impérieux pour C.D.M.V. Inc. qui a dû, au cours des dernières années, effectuer une gestion rigoureuse de ses stocks à l'aide d'un programme informatique sophistiqué pour supporter la croissance de son chiffre d'affaires. En 1985-1986, C.D.M.V. Inc. disposera de 40% de plus d'espace d'entreposage.

Parmi les autres faits saillants, il convient de mentionner la production d'une deuxième édition française du Compendium Pharmaco-thérapeutique vétérinaire, qui avait été lancé au cours de l'exercice précédent, ainsi que la production d'une première version anglaise. En plus d'être un outil scientifique de grande valeur pour les praticiens vétérinaires, cet ouvrage joue un rôle de premier plan dans le développement des marchés.

Siège social:

2999, Choquette
St-Hyacinthe (Québec)
J2S 6H5

Direction:

Dr Paul Cusson, m.v.
Directeur général

USINE DE CONGÉLATION DE ST-BRUNO INC.

Le niveau d'activité ainsi que les résultats financiers de cette filiale sise à Saint-Bruno (Lac Saint-Jean) furent, au cours de l'exercice qui se termine, considérablement affectés par la faible récolte de bleuets dans la région. Celle-ci a, en effet, connu une baisse constante depuis deux ans, passant de 12,5 millions de livres en 1982 à 6,5 millions de livres en 1984. Cette situation est surtout due à l'affaissement du marché causé par des inventaires élevés aussi bien en Amérique du nord qu'en Europe, ce qui a rendu moins attrayante la récolte en forêt qui assure encore une proportion importante des approvisionnements. Seules les bleuetières aménagées ont été exploitées intensivement au cours de la dernière année.

Pour contrer cette situation qui rend très aléatoire cette importante industrie régionale, la filiale de SOQUIA a décidé, au cours du dernier exercice, de s'impliquer au niveau de l'approvisionnement dans le but de régulariser celui-ci et de satisfaire, au plan de la qualité et de la régularité, certains gros clients comme Culinar, Kraft et Mc Cain. Pour ce faire, Usine de Congélation de Saint-Bruno Inc. s'est associée à des industriels de la région pour former une nouvelle entreprise, Les Bleuets Sauvages du Québec Inc., dans laquelle elle détient 39% du capital-actions. Dans un premier temps, la nouvelle société s'est associée aux coopératives locales pour une meilleure exploitation des bleuetières aménagées. Par son support financier, elle compte faire passer la surface de ces bleuetières de 650 hectares en 1984-1985 à 1 750 hectares au cours des prochaines années. Enfin, Usine de Congélation de Saint-Bruno Inc. étudie, avec ses partenaires locaux, la possibilité d'effectuer une transformation plus poussée du bleuet, soit en purée ou en concentré. Cette démarche n'en est cependant qu'à un stade préliminaire.

Dans un contexte aussi défavorable, les résultats de Usine de Congélation de St-Bruno Inc. demeurent très satisfaisants car avec un volume d'approvisionnement de 4,5 millions de livres, soit environ 70% de la récolte québécoise, l'entreprise a réalisé des revenus de 901 000$, en hausse de 3% sur l'exercice précédent, et dégagé un bénéfice net de 137 000$.

Siège social:

698, Mélançon
St-Bruno
Lac St-Jean, (Québec)
G0W 2L0

Direction:

Jeannot Côté
Directeur général

CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE DU QUÉBEC (C.I.A.Q.) INC.

Pour Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc., l'exercice terminé le 31 mars 1985 fut exceptionnel. Au plan des résultats, elle a réalisé des ventes de 8,5$ millions, soit une augmentation de 27,3% sur l'exercice précédent et un bénéfice net de 1,7$ million en regard de 168 000$ en 1983-1984. Plusieurs facteurs conjugués ont permis l'atteinte de tels résultats. Le plus important demeure cependant une amélioration continuelle du potentiel génétique qui a permis la sélection de taureaux reproducteurs répondant toujours mieux aux exigences des éleveurs, aussi bien au Québec qu'à l'extérieur. Les revenus tirés de la vente de semence ont ainsi augmenté de 24,1% au Québec et de 20,7% à l'exportation. Compte tenu de la relative stabilité du cheptel québécois, cette augmentation de revenus est davantage attribuable à une augmentation de 76¢ du prix unitaire des doses vendues au Québec, les éleveurs privilégiant de plus en plus l'insémination avec des taureaux à grand potentiel.

Le programme d'épreuves de progéniture a permis d'identifier en 1984-1985 un taureau exceptionnel « Hanoverhill Starbuck » dont le potentiel génétique est déjà reconnu au niveau mondial. Les ventes de sa semence ont permis au C.I.A.Q. Inc. d'enregistrer des revenus de 1,4$ million pour lui seul. On prévoit déjà une demande sans précédent pour ce reproducteur au cours des prochaines années. En outre, le C.I.A.Q. Inc. a réalisé une autre première au cours de cette période en vendant à l'étranger (Japon et Corée) deux taureaux éprouvés qui ont rapporté la somme de 138 000$. Ces données témoignent cependant de la précarité des résultats de ce centre d'insémination qui réalise l'essentiel de ses revenus grâce à un nombre restreint de taureaux vedettes.

Par ailleurs, le Centre a inauguré, au cours de l'année, son service informatisé de suggestion d'accouplement pour les bovins laitiers de races Holstein et Ayrshire. Ce programme informatique permet d'identifier le meilleur reproducteur possible pour chaque vache en fonction des objectifs fixées par l'éleveur. Au cours de ses dix premiers mois d'opérations, ce service a analysé 10 146 vaches.

Au chapitre des perspectives, C.I.A.Q. Inc. compte poursuivre son développement en ajoutant, au cours du prochain exercice, un centre de transplantation embryonnaire et en construisant de nouvelles étables pour loger de façon plus adéquate et plus sûre une partie de son troupeau et également pour satisfaire les normes de plus en plus rigoureuses des pays importateurs.

Siège social:

3450, Sicotte
St-Hyacinthe (Québec)
J2S 7N1

Direction:

Robert Chicoine
Directeur général

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DES PÊCHES

Société québécoise des pêches

Société québécoise des pêches, filiale à propriété exclusive de SOQUIA, complétait le 31 mars 1985 son premier exercice financier. Pour l'essentiel, ses actions, au cours de cette période, se sont inscrites dans le cadre de la politique québécoise de développement des pêches maritimes. C'est ainsi qu'elle s'est engagée à l'égard de trois projets pour des investissements totalisant un peu plus de 6$ millions.

D'abord, elle s'est associée à un groupe de pêcheurs de la région de Newport en Gaspésie afin de former Société des pêches de Newport Inc., une compagnie ayant pour but la construction et l'exploitation d'une usine moderne de transformation du poisson. Sa participation financière dans ce projet sera de 2$ millions et Société québécoise des pêches détiendra 39% des actions ordinaires de la nouvelle société.

Ensuite, appuyant une initiative locale, Société québécoise des pêches a pris une participation de 46,7% dans les Pêcheries Gaspésiennes Inc., une entreprise située à Rivière-au-Renard faisant la transformation et la commercialisation de la morue fraîche, surgelée et salée séchée. La mise de fonds de la société dans ce projet a été de 150 000$.

Enfin, Société québécoise des pêches a agi comme mandataire du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation auprès de Madelipêche Inc., l'importante entreprise de pêche des Îles-de-la-Madeleine, qui réalise présentement un vaste programme de normalisation et de modernisation de ses usines. Une somme de 3,9$ millions, provenant en totalité d'une subvention du Ministère, fut investie dans Madelipêche Inc.

Outre ces actions ponctuelles, Société québécoise des pêches s'est impliquée graduellement dans le développement de l'important potentiel de pêche de la Basse Côte-Nord tout en jouant un rôle conseil dans la gestion des entreprises associées.

Au cours du prochain exercice, la société entend appuyer la direction et les autres actionnaires de Société des pêches de Newport Inc. lors de l'étape critique de la mise en opération de l'usine au début de la campagne de pêche. Elle projette également examiner de près les possibilités d'implantation d'industries aquicoles.

Siège social:

2, Parc Samuel Holland, bureau 284
Québec, (Québec)
G1S 4S5

Direction:

Pierre P. Tellier
Président, directeur général

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
DES BIO-TECHNOLOGIES
AGRO-ALIMENTAIRES
(BIO-AGRAL)

bio-agral

La Société québécoise des bio-technologies agro-alimentaires (BIO-AGRAL) a été créée en juin 1983 par l'adoption d'un amendement à la loi de SOQUIA. Elle dispose des mêmes moyens d'action que sa société mère, mais son mandat porte exclusivement sur le développement des bio-technologies et bio-industries se rattachant au secteur agro-alimentaire.

La première année d'activité de Bio-Agral a principalement été consacrée à répertorier les laboratoires de recherche gouvernementaux, universitaires et privés qui oeuvrent dans le domaine visé, aussi bien au Québec que dans les autres provinces, et à établir des contacts avec les différents chercheurs qui y évoluent. Cette démarche visait, d'une part, à faire connaître les services de Bio-Agral et, d'autre part, à s'assurer que toutes bonnes initiatives lui seront référées, compte tenu que ces centres de recherches sont généralement à l'origine des principales innovations dans le domaine. Bio-Agral a, en outre, dirigé sa prospection vers des entreprises québécoises du secteur agro-alimentaire qui utilisent la nouvelle bio-technologie ou qui sont susceptibles de le faire. La participation de son président à des comités du Conseil de la Science et de la technologie du Québec et du Centre québécois de valorisation de la biomasse a aussi permis à Bio-Agral d'accélérer son intégration dans le milieu.

De cette première année d'activité, Bio-Agral tire la conclusion que la bio-technologie moderne est un secteur jeune au Québec qui se caractérise davantage par la recherche et le développement qui s'y font que par les réalisations industrielles concrètes. Seules quelques PME y exercent présentement des activités mais les nombreuses études qui y sont menées laissent entrevoir un développement majeur à moyen et long terme.

Au plan des résultats, Bio-Agral termine cet exercice financier avec un déficit d'opérations de 200 000$ causé par le fait qu'elle n'a, pour l'instant, aucune participation financière active ni capital versé par son actionnaire.

Siège social:

2, Parc Samuel Holland, bureau 284
Québec, (Québec)
G1S 4S5

Direction:

Jean-Marc Billy
Président, directeur général

ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1985

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA au 31 mars 1985 ainsi que l'état des résultats et du déficit et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 21 juin 1985

SOQUIA
(L.R.Q., chapitre S-21)
BILAN AU 31 MARS 1985

ACTIF

	1985	1984
	$	$
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	**2 443 658**	1 669 902
Débiteurs	**7 020**	756
Subvention à recevoir du gouvernement du Québec	**—**	153 000
Intérêts courus et dividendes à recevoir	**302 581**	209 160
Versements de capital sur les placements échéant en deçà d'un an (note 3 b)	**462 300**	433 600
	3 215 559	2 466 418
Placements		
Filiales en propriété exclusive (notes 3 a et 4)	**16 821 774**	11 597 026
Participations au capital-actions et prêts (note 3 b et c)	**38 007 180**	36 968 104
	54 828 954	48 565 130
Immobilisations (note 5)	**92 723**	94 618
	58 137 236	51 126 166

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
André Marier
Léo J. Marquis

PASSIF

	1985	1984
	$	$
À court terme		
Emprunt bancaire non garanti	2 360 000	2 200 000
Créditeurs et frais courus	65 612	296 752
Provision pour réclamations — garanties d'emprunts bancaires (note 6)	408 000	479 000
	2 833 612	2 975 752
Avances du gouvernement du Québec	300 000	300 000

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Capital-actions (note 7)		
Autorisé		
850 000 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune		
Émis et payé		
518 000 actions	51 800 000	46 400 000
Actifs cédés à titre gratuit par le gouvernement du Québec et convertis en placements dans les filiales	9 540 201	9 540 201
Déficit	(6 336 577)	(8 089 787)
	55 003 624	47 850 414
	58 137 236	51 126 166

SOQUIA
RÉSULTATS ET DÉFICIT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1985

	1985	1984
	$	$
REVENUS DE PLACEMENTS		
Bénéfice net (perte nette) des filiales (note 4)		
C.D.M.V. Inc.	949 434	652 764
Usine de congélation de St-Bruno Inc.	136 905	152 921
Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.	1 748 188	168 578
Société québécoise des pêches	(163 182)	(123 665)
Société québécoise des bio-technologies agro-alimentaires — BIO-AGRAL	(200 367)	—
	2 470 978	850 598
Intérêts	2 154 328	1 885 935
Dividendes	2 376 231	1 365 287
Gain sur disposition de participations au capital-actions	891 683	—
Autres revenus	31 915	22 572
	7 925 135	4 124 392
PROVISION POUR PERTES		
Participations au capital-actions et prêts incluant intérêts courus et à recevoir (note 3c)	4 804 205	2 448 650
Garanties d'emprunts bancaires (note 6)	(61 000)	242 690
	4 743 205	2 691 340
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Traitements et avantages sociaux	689 736	751 819
Services professionnels et administratifs	116 459	59 978
Loyer et entretien des locaux	116 947	122 476
Frais financiers	278 079	244 130
Divers frais	196 801	166 376
Amortissement des immobilisations	30 698	29 148
	1 428 720	1 373 927
BÉNÉFICE NET	1 753 210	59 125
DÉFICIT AU DÉBUT	8 089 787	8 148 912
DÉFICIT À LA FIN	6 336 577	8 089 787

SOQUIA
ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1985

	1985	1984
	$	$
PROVENANCE DES FONDS		
Bénéfice net	1 753 210	59 125
Éléments ne modifiant pas le fonds de roulement		
Bénéfice net des filiales	(2 470 978)	(850 598)
Provision pour pertes sur participations au capital-actions et prêts	3 833 518	1 664 862
Gain sur dispositions de participations au capital-actions	(891 683)	—
Amortissement des immobilisations	30 698	29 148
Fonds générés par les opérations	2 254 765	902 537
Émission de capital-actions	5 400 000	6 400 000
Remboursements de prêts et dispositions de participations au capital-actions	4 375 794	226 099
Dispositions de bateaux	—	3 033 483
	12 030 559	10 562 119
UTILISATION DES FONDS		
Placements dans des filiales en propriété exclusive	2 753 770	192 533
Participations au capital-actions et prêts consentis	8 356 705	8 627 774
Acquisitions d'immobilisations	28 803	5 190
Acquisitions de bateaux	—	3 033 483
	11 139 278	11 858 980
AUGMENTATION (DIMINUTION) DU FONDS DE ROULEMENT	891 281	(1 296 861)
FONDS DE ROULEMENT (DÉFICITAIRE) AU DÉBUT	(509 334)	787 527
FONDS DE ROULEMENT (DÉFICITAIRE) À LA FIN	381 947	(509 334)

SOQUIA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 1985

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA, constituée par une loi spéciale, est une compagnie à fonds social et elle a pour objets:

— de favoriser l'implantation, la modernisation, l'expansion, le développement, la consolidation ou le regroupement des industries du secteur alimentaire;

— de participer ou d'intervenir dans la production, la transformation, le conditionnement et la commercialisation de tout produit relié au secteur agricole ou alimentaire ou aux pêcheries commerciales.

Les activités de SOQUIA se caractérisent principalement par l'acquisition d'actions et l'octroi de prêts d'actionnaire à des entreprises actives dans le secteur agro-alimentaire québécois. Les actions de SOQUIA font partie du domaine public du Québec et sont attribuées au ministre des Finances.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de SOQUIA ont été préparés par la direction, selon les principes comptables généralement reconnus, dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables qui se résument comme suit:

PLACEMENTS

Filiales

Les participations de SOQUIA dans ses filiales en propriété exclusive soit C.D.M.V. Inc., Usine de Congélation de St-Bruno Inc., Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc., Société québécoise des pêches et Société québécoise des biotechnologies agro-alimentaires — BIO-AGRAL sont présentées à la valeur de consolidation.

Les états financiers de ces filiales en propriété exclusive ne sont pas consolidés avec ceux de SOQUIA vu que la direction de cette dernière considère que la présentation à la valeur de consolidation permet à son actionnaire unique d'analyser distinctement les activités des filiales de celles de SOQUIA.

Participations au capital-actions

Les participations au capital-actions sont présentées à leur valeur d'acquisition. Ces participations ne dépassent pas à l'origine 50 % du capital-actions de l'entreprise faisant l'objet d'une intervention financière de SOQUIA. Si, par la suite, SOQUIA en acquiert le contrôle effectif pour la protection de son placement ou pour assurer la continuité d'un projet d'intervention, la participation continue d'être présentée au coût sous ce même poste au bilan.

Provision pour pertes sur participations au capital-actions et prêts

La provision pour pertes sur les participations au capital-actions est établie par évaluation de chacune des participations au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation estimative. Pour les prêts, la provision est établie en évaluant la perte anticipée pour chaque compte présentant des difficultés majeures de perception.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon les méthodes suivantes:

	Taux	Méthode
Mobilier et équipement	20 %	Solde dégressif
Véhicule	25 %	Solde dégressif
Équipement informatique	20 %	Solde dégressif
Logiciel	20 %	Linéaire
Améliorations locatives	—	Durée du bail

RÉGIME DE RETRAITE

La contribution de l'employeur au régime de retraite des employés de la Société est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée aux états financiers.

3. PLACEMENTS

	1985	1984
	$	$
a. Filiales en propriété exclusive — à la valeur de consolidation		
C.D.M.V. Inc.		
Actions ordinaires — au coût	**1 750 000**	1 750 000
Bénéfices non répartis	**2 898 355**	1 948 921
	4 648 355	3 698 921
Usine de congélation de St-Bruno Inc.		
Actions ordinaires — au coût	**1 064 473**	1 064 473
Bénéfices non répartis	**425 914**	289 009
	1 490 387	1 353 482
Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.		
Actions ordinaires — au coût	**6 024 111**	6 024 111
Bénéfices non répartis	**2 199 832**	451 644
	8 223 943	6 475 755
Société québécoise des pêches		
Actions ordinaires — au coût	**2 650 000**	—
Déficit	**(286 847)**	(123 665)
Avances	**76 083**	179 079
	2 439 236	55 414
Société québécoise des bio-technologies agro-alimentaires — BIO-AGRAL*		
Déficit	**(200 367)**	—
Avances	**220 220**	13 454
	19 853	13 454
	16 821 774	11 597 026

* Société constituée en vertu de la Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires. Au 31 mars 1985, aucune action de son capital-actions n'avait été émise.

	1985	1984
	$	$
b. Participations au capital-actions et prêts — au coût		
Actions ordinaires*	**31 670 061**	30 320 541
Actions privilégiées	**1 240 990**	854 922
	32 911 051	31 175 463
Débentures et prêts**	**15 544 230**	12 468 525
	48 455 281	43 643 988
Versements de capital échéant en deçà d'un an	**462 300**	433 600
	47 992 981	43 210 388
Provision pour pertes	**9 985 801**	6 242 284
	38 007 180	36 968 104
c. Provision pour pertes sur participations au capital-actions et prêts (incluant intérêts courus et à recevoir)		
Solde au début	**7 219 710**	9 935 269
Radiations de l'exercice:		
Participations au capital-actions	**—**	300 001
Prêts	**90 000**	4 521 985
Intérêts courus et à recevoir sur prêts	**—**	342 223
	90 000	5 164 209
	7 129 710	4 771 060
Provision de l'exercice:		
Participations au capital-actions	**1 168 668**	1 274 862
Prêts	**2 664 850**	390 000
	3 833 518	1 664 862
Intérêts courus et à recevoir sur prêts	**970 687**	783 788
	4 804 205	2 448 650
Solde à la fin	**11 933 915**	7 219 710
La provision pour pertes est déduite des postes du bilan comme suit:		
Participations au capital-actions	**3 262 550**	2 093 883
Prêts	**6 723 251**	4 148 401
	9 985 801	6 242 284
Intérêts courus et dividendes à recevoir	**1 948 114**	977 426
	11 933 915	7 219 710

* Au 31 mars 1985, 10 845 570 $ d'actions ordinaires (1984: 11 971 050 $) avaient une valeur boursière de 25 813 250 $ (1984: 26 688 100 $). Le solde des actions ordinaires de 20 824 491 $ qui ne sont pas cotées en bourse (1984: 18 349 491 $), dont une provision pour pertes de 3 262 550 $ est pourvue (1984: 1 371 041 $), avait une valeur comptable de 30 896 900 $ (1984: 25 754 900 $) à la date de fermeture de chacune des entreprises concernées.

** Une subvention de 400 000 $ du gouvernement du Québec a été déduite du coût de ces placements.

4. DONNÉS FINANCIÈRES SOMMAIRES DES FILIALES EN PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE

(en milliers de dollars)

	C.D.M.V. Inc.	Usine de congélation de St-Bruno Inc.	Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc.	Société québécoise des pêches	BIO-AGRAL	Total 1985	Total 1984
	$	$	$	$	$	$	$
Bilan au 31 mars							
Actif à court terme	6 092	397	4 909	795	—	**12 193**	11 188
Placements	—	57	—	2 150	—	**2 207**	22
Immobilisations au coût amorti	1 474	1 100	4 305	54	22	**6 955**	5 116
Autres actifs	—	—	1 482	—	—	**1 482**	1 745
	7 566	1 554	10 696	2 999	22	**22 837**	18 071
Passif à court terme							
Envers des tiers	2 513	64	1 915	560	2	**5 054**	4 005
Envers une filiale	—	—	—	—	—	—	2 000
Dette à long terme							
Envers des tiers	405	—	557	—	—	**962**	483
SOQUIA	—	—	—	76	220	**296**	179
Avoir de l'actionnaire SOQUIA:							
Capital-actions	1 750	1 064	6 024	2 650	—	**11 488**	8 838
Bénéfices non répartis (Déficit)	2 898	426	2 200	(287)	(200)	**5 037**	2 566
	7 566	1 554	10 696	2 999	22	**22 837**	18 071
Résultats et bénéfices non répartis (déficit) de l'exercice							
Ventes	24 601	901	8 520	228	—	**34 250**	28 278
Bénéfice brut	3 215	321	8 520	228	—	**12 284**	9 681
Frais d'opération et de gestion déduction faite des autres revenus	2 266	184	6 772	391	200	**9 813**	8 830
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	949	137	1 748	(163)	(200)	**2 471**	851
Bénéfices non répartis (déficit) au début	1 949	289	452	(124)	—	**2 566**	1 715
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin	2 898	426	2 200	(287)	(200)	**5 037**	2 566

5. IMMOBILISATIONS

	1985			1984
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Mobilier et équipement	139 962	83 689	56 273	64 274
Véhicule	16 629	8 879	7 750	10 128
Équipement informatique	21 273	4 255	17 018	—
Logiciel	1 462	292	1 170	—
Améliorations locatives	50 426	39 914	10 512	20 216
	229 752	137 029	92 723	94 618

6. PROVISION POUR RÉCLAMATIONS — GARANTIES D'EMPRUNTS BANCAIRES

	1985	1984
	$	$
Provision pour réclamations — garanties d'emprunts bancaires:		
Solde au début	479 000	2 797 639
Exécution de garanties	10 000	2 561 329
	469 000	236 310
Provision de l'exercice	(61 000)	242 690
Solde à la fin	408 000	479 000

La Société s'est portée caution, pour un montant de 1,8 million $ au 31 mars 1985, (31 mars 1984 — 1,4 million $) des emprunts bancaires de certaines entreprises dans lesquelles SOQUIA a une participation financière.

7. CAPITAL-ACTIONS

Le fonds social autorisé de la Société est de 85 000 000 $. Au cours de l'exercice, la Société a reçu 5 400 000 $ en paiement de 54 000 actions, portant son capital-actions émis et payé à 51 800 000 $.

Le ministre des Finances paiera à la Société en 1985-1986 la somme de 4 000 000 $ pour 40 000 actions. Le solde du capital-actions autorisé et non-souscrit, soit 29 200 000 $, sera payé selon les besoins de la Société, en un ou plusieurs versements avec l'approbation préalable du gouvernement.

Du 31 mars 1985 à la date de préparation des états financiers, la Société a reçu 2 000 000 $ du gouvernement du Québec en paiement de 20 000 actions de son capital-actions.